



Edito

Une nouvelle responsabilité

C'est une évidence depuis le "Débat National sur la Transition Énergétique" : économiser l'énergie, développer les énergies renouvelables, réduire les émissions de GES... sont les seuls moyens pour satisfaire durablement nos besoins en énergie tout en préservant la santé humaine et l'environnement.

Changer de modèle est un impératif. La Région Centre, avec son Projet "Pôle d'efficacité énergétique" engagé en 2007, a déjà mené nombre d'actions préfigurant la transition. Dès 2008, avec l'Etat et l'ADEME, elle créait l'Observatoire de l'Énergie.

Cet outil est apparu encore plus nécessaire avec l'élaboration des plans climat énergie, dont celui de la Région, et l'adoption du Schéma Régional Climat Air Énergie. Pour le suivi de celui-ci, il était primordial de disposer de données fiables et utilisables. L'observatoire est ainsi devenu "Observatoire Régional de l'Énergie et des Gaz à Effet de Serre".

Lig'Air, qui a rédigé la partie « Air » du SRCAE, héberge à présent l'OREGES Centre et en assure l'animation avec un large comité de pilotage.

C'est une nouvelle reconnaissance de la légitimité de notre association en matière de traitement, d'exploitation et de diffusion de données sur les émissions atmosphériques mais également d'expertise sur leurs sources et impacts. Cette mission permet une synergie entre les compétences « énergie » et « air ». Elle élargit notre champ d'action au bénéfice direct des collectivités, en leur fournissant les données nécessaires à leurs plans climat énergie et à leurs décisions en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, de préservation de l'environnement...

Bienvenue à l'OREGES Centre !

Gilles Deguet
Président de Lig'Air

ENERGIE ET GAZ A EFFET DE SERRE

Lig'Air, animateur de l'OREGES Centre



Depuis fin 2012, Lig'Air est chargé de l'animation de l'Observatoire régional de l'énergie et des gaz à effet de serre (Oreges Centre). Principaux objectifs : recenser, analyser et exploiter les données énergétiques régionales et territoriales, accompagner les politiques publiques régionales et diffuser ces données aux acteurs territoriaux de l'énergie et de la lutte contre le changement climatique.

La France compte aujourd'hui une vingtaine d'Observatoires régionaux de l'énergie et des gaz à effets de serre. Instruments des politiques déclinant, en régions, la politique française de maîtrise de l'énergie, d'efficacité énergétique et de lutte contre le changement climatique (formalisée en 2005 par la loi de programmation fixant les orientations de la politique énergétique - loi Pope), ces observatoires ont, pour certains, trouvé avec

le Grenelle de l'environnement un rôle élargi.

Nombre d'entre eux - c'est le cas en région Centre - se sont en effet vu confier le suivi de deux dispositifs majeurs pour la maîtrise et l'efficacité énergétique et la lutte contre le changement climatique : les SRCAE (Schémas régionaux climat-air-énergie) et les PCER (Plan climat-énergie régionaux).

Le récent "Débat national sur la tran- .../ ...

sition énergétique” a conforté les observatoires dans leur rôle d’accompagnement des acteurs territoriaux. Sa synthèse souligne ainsi la nécessité de “renforcer la compétence des territoires pour favoriser la décentralisation de la mise en œuvre de la transition énergétique”. Dans ce nouveau contexte, les observatoires ont un rôle majeur de force de proposition et d’innovation, notamment sur la donnée fournie.

Une double mission

“L’Oreges Centre, explique Adeline Poux, chef de projet responsable de l’animation de l’Observatoire au sein de Lig’Air, a été créé en 2008 dans le cadre du grand projet Pôle d’efficacité énergétique inscrit au Contrat de projet Etat-Région 2007-2013. Le champ de ses missions a été élargi en 2012 en y intégrant les émissions de GES.”

La responsabilité de mise en œuvre de la nouvelle “feuille de route” (voir encadré) de l’Observatoire a été confiée à Lig’Air, suscitant fin 2012 le recrutement d’un chef de projet.

“Notre mission est double. Lig’Air est en effet animateur de l’Observa-

toire mais également contributeur en matière de données d’inventaire – principalement pour les émissions de GES – et d’analyses de celles-ci.” Avant de se voir confier l’animation de l’Observatoire, Lig’Air avait contribué à l’élaboration du SRCAE, apportant son expertise et ses données sur l’état des lieux de la qualité de l’air, la définition des zones sensibles, et des données de cadastre des émissions de polluants, dont les émissions de GES (inventaire fondé notamment sur les consommations énergétiques). Son travail de recueil, d’analyse et de traitement de données a désormais vocation à alimenter de manière continue les travaux de l’Observatoire.

Inventaires et méthodologies

Lig’Air assure également l’animation du réseau de partenaires de l’Oreges. Une réunion plénière (mars 2013) avec l’ensemble des partenaires potentiels a permis de relancer la “charte de partenariat” formalisant l’adhésion à l’Observatoire.

Les partenaires ont ensuite élu leurs représentants au comité d’orientation, qui rassemble partenaires élus

et membres fondateurs. Le premier comité, animé par Lig’Air, s’est tenu au mois d’octobre et a défini deux objectifs prioritaires. “Le premier, explique A. Poux, concerne l’établissement d’un bilan régional annuel partagé de la production et de la consommation énergétique et des émissions de GES. Le second porte sur la mise en place d’outils de diffusion des données auprès des collectivités, pour alimenter leurs diagnostics et la mise en place et/ou le suivi de leurs politiques, prises en compte dans les Plans de déplacement urbains, Plans locaux d’urbanisme ou Plans climat-énergie territoriaux.”

Dans les deux cas, outre l’animation de la démarche, Lig’Air apporte à l’Observatoire et à ses partenaires un ensemble de données et les méthodologies d’exploitation de celles-ci, issues de ses travaux.

“La communication est un autre volet essentiel, précise A. Poux. Nous sommes ainsi responsables de la diffusion auprès du plus grand nombre des travaux de l’Observatoire. Cela passe aujourd’hui, principalement, par la gestion du site internet www.observatoire-energies-centre.org.” ☒



INTERVIEW

“Chartres métropole, utilisateur et fournisseur de données”



Damien Bonnet, chargé de mission “Développement durable” de Chartres métropole, évoque

la participation de la communauté d’agglomération à l’Oreges Centre et les attentes de celle-ci.

Que représente aujourd’hui Chartres métropole ?

La Communauté d’agglomération compte 47 communes depuis le 1er janvier 2013, soit 125 000 habitants. Son territoire a fortement évolué, passant de 7 communes urbaines en 2010 à 47 communes ur-

baines, péri-urbaines et rurales en 2013. Elle a notamment compétence en matière de développement économique, d’aménagement de l’espace communautaire, d’équilibre social de l’habitat, de politique de la ville, d’eau et assainissement, d’action sociale, de protection de l’environnement et du cadre de vie... Elle intervient également en matière d’énergie, en particulier en collaboration avec les conseillers de l’Espace Info Energie du département.

Quelle est l’origine de l’adhésion à l’Oreges Centre ?

Chartres métropole appartient au réseau régional “Territoires Durables” en région Centre. Coordonné et financé par le Conseil régional et l’Ademe, celui-ci a pour ambition de promouvoir une politique territoriale ambitieuse sur la maîtrise de l’énergie et les énergies renouvelables. C’est par ce biais que nous avons eu connaissance de l’Observatoire et de ses travaux.

Quelles sont vos principales motivations et attentes ?

Chartres métropole est engagée dans une double démarche d’Agenda 21 et de Plan Climat-énergie territorial (PCET). Dans les deux cas, l’Observatoire représente pour nous un appui majeur, à la fois en tant que fournisseur de données sur les consommations et les émissions par type de secteur, par exemple, mais aussi en terme d’accompagnement méthodologique et, globalement, d’aide à la décision pour la mise en œuvre d’actions concrètes de réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre.

Quels sont les principaux objectifs de l’Agenda 21 et du PCET ?

L’Agenda 21 a été approuvé en septembre 2012. Il s’articule autour de cinq piliers : les performances énergétiques dans les transports et l’habitat, l’amélioration du cadre de vie et la protection des ressources et des milieux naturels, la qualité de vie et



Les objectifs de l'Oreges Centre

Recenser, analyser, exploiter et diffuser les données énergétiques régionales

Centralisation et exploitation des données disponibles avec pour principal objectif l'aide à la décision des acteurs des politiques énergétiques régionales.

Mise en place d'outils de suivi et d'analyse des données et de supports de diffusion de l'information.

Accompagner les politiques énergétiques régionales

Développement d'une approche prospective en matière énergétique et d'outils méthodologiques d'accompagnement des politiques énergétiques régionales.

Animation de la concertation entre les différents acteurs régionaux.

Mission d'expertise et de force de proposition.

Assurer le suivi et la diffusion des données "climat-énergie"

Valorisation, analyse et mise à jour des données de références et indicateurs issus des travaux du SRCAE et du PCER.

la solidarité, la responsabilité environnementale des activités socio-économiques, et "Chartres métropole exemplaire".

Quant au PCET, nous l'avons achevé en octobre 2013, avec deux volets : le bilan carbone "patrimoine et services" qui concerne le fonctionnement de la Communauté d'agglomération, mais aussi le bilan carbone du territoire lui-même, avec les émissions des transports, de l'industrie, de l'agriculture, du tertiaire. Ce bilan nous a permis d'identifier les plus gros contributeurs, préalable à des ateliers de concertation avec le Conseil de développement, panel représentatif de l'agglomération chartraine, pour proposer des actions de réduction.

Par exemple ?

A terme, cette démarche va impacter le Plan de déplacements urbains (PDU), les plans de déplacements inter-entreprises et les Plans locaux d'urbanisme (PLU),

notamment. Mais d'ores et déjà, nous travaillons à l'optimisation des équipements d'éclairage public avec une mutation du standard vers le led, par exemple ; nous souhaitons également améliorer les performances énergétiques de l'habitat, via des « balades thermographiques » où nous filmons, en hiver, les pertes énergétiques des façades de maisons ou d'immeubles. Nous soutenons les communes dans leurs démarches de Gestion technique des bâtiments et nous souhaitons également engager rapidement une action d'optimisation des consommations relatives aux postes informatiques...

Tous les enseignements et résultats issus de ces expériences ont vocation à remonter à l'Oreges, Chartres métropole devenant ainsi, à son tour, fournisseur de données pour l'Observatoire.



EN BREF

L'Oreges Centre

→ Depuis 2008

"L'Observatoire des énergies en région Centre" a été créé par l'Etat (Dreal), l'Ademe et le Conseil régional du Centre le 4 août 2008 afin de recenser et d'organiser les données sur l'énergie, et de fédérer l'ensemble des partenaires et compétences. Les fondateurs sont également les financeurs.

Le contexte ayant évolué (mise en place du Schéma régional "climat-air-énergie" et des Plans "climat-énergie"), un accord-cadre a été adopté le 20 août 2012. Il élargit l'Observatoire aux gaz à effet de serre (GES) et précise ses missions pour lui permettre de mieux répondre aux besoins (données, méthodologies...) des acteurs territoriaux.

→ Adhérents

L'Oreges Centre compte aujourd'hui 44 adhérents, répartis en 6 collèges : cinq institutionnels, onze opérateurs énergétiques, cinq centres de compétences, treize collectivités, cinq structures relais et cinq associations.

→ Gouvernance

- Le Comité d'orientation : il associe les membres du comité de pilotage et les représentants désignés des différents collèges de partenaires, avec pour mission de définir les orientations stratégiques.

- Le Comité de pilotage : il réunit les membres fondateurs de l'Oreges et Lig'Air et assure son fonctionnement.

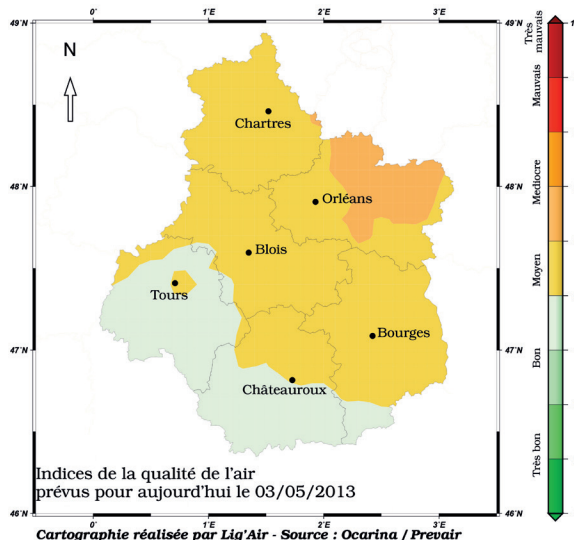
- La réunion plénière : elle réunit annuellement l'ensemble des partenaires de l'Oreges.

→ Animation

L'animation de l'Oreges Centre a été confiée en 2012 à Lig'Air.

C'est l'indice (qualité de l'air mauvaise) relevé le 5 avril à Montargis (indice 8 sur les autres agglomérations) à cause des particules en suspension PM_{10} . Les niveaux observés ont nécessité le déclenchement du seuil d'information et de recommandation sur l'ensemble de la région du 4 au 8 avril 2013 ainsi que le 4 mai 2013 à Montargis. Cependant, la qualité de l'air a été majoritairement bonne sur l'ensemble de la région Centre durant le deuxième trimestre 2013. ☒

Indices de la qualité de l'air prévus pour aujourd'hui le 03/05/2013



Cartographie réalisée par Lig'Air - Source : Ocarina / Prevoir

Zone surveillée	Indices ATMO et Indices de la qualité de l'air			Les dépassements de seuils			
				PM ₁₀ - seuil d'information et de recommandation 50 µg/m ³ /24h		O ₃ - Objectif de qualité - seuil de protection de la santé humaine 120 µg/m ³ /8h	
				Nb de jours de dépassements par zone pour 2013	Nb de jours autorisés par an	Nb de jours de dépassements par zone	
▶ Blois	4	8	04-05/04	10	35	0	
▶ Bourges	4	8	04-05-06/04	16 (max des 2 stations)	35	0	
▶ Chartres	4	8	04-05/04	10	35	2	
▶ Châteauroux	4	8	04-05-06/04	9	35	0	
▶ Dreux	4	8	04-05-06/04	11	35	1	
▶ Montargis	4	9	05/04	17	35	2	
▶ Orléans	4	8	04-05-06/04	14 (max des 3 stations)	35	3	
▶ Tours	4	8	04-06/04	9 (max des 2 stations)	35	0	
▶ Vierzon	4	8	04-05-06/04	11	35	1	



La lettre de Lig'Air avril - juin 2013

3, rue du Carbone 45100 Orléans -
Tél. 02 38 78 09 49 - Fax 02 38 78 09 45 -
Courriel : ligair@ligair.fr - www.ligair.fr -
Directeur de la publication : Patrice Colin
Rédacteur : Jean-Louis Derenne -
Conception Réalisation : Force Motrice
Crédits photos et illustrations : photos
de couverture : CRDP/ADEME et Lig'Air -
Tirage : 1 000 exemplaires
N° ISSN : 1772-1199



Le réseau

Dans le cadre du Programme de surveillance de la qualité de l'air, une station trafic sera installée à Issoudun (zone régionale).

La planification

Lig'Air a participé aux travaux menés dans le cadre des PPA des agglomérations tourangelle et orléanaise sur la définition d'actions locales de réductions des émissions des oxydes d'azote et des particules en suspension sur les secteurs des transports, de l'industrie, du résidentiel et tertiaire et de l'agriculture.

La pollution industrielle

La campagne 2013 de surveillance des dioxines et furanes de l'incinérateur de l'agglomération d'Orléans a débuté le 14 mai pour se terminer le 10 juillet 2013. Les métaux lourds sont également mesurés dans les particules en suspension et dans les retombées atmosphériques.

L'air intérieur

L'étude nationale Prebat a pour objectif de vérifier le bon confort sanitaire des bâtiments de nouvelle génération (type BBC, BEPOS...). Lig'Air et le CETE Normandie-Centre, avec le partenariat financier et technique de l'Ademe, de la Région Centre et de la Dreal Centre ont effectué des mesures relatives à la qualité de l'air intérieur et au confort dans des bâtiments à usage d'habitation à Bellegarde (45), la Riche et Joué-lès-Tours (37) en juin 2013.

L'Observatoire régional de l'énergie et des gaz à effet de Serre en région Centre

Lig'Air a participé à la journée citoyenne du 25 mai à Ingré dans le cadre du Débat national sur la transition énergétique en présence de la ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, Delphine Batho.

La communication

A l'occasion des Coulisses du développement durable, organisées par Tour(s)plus, Lig'Air a présenté sa station mobile de surveillance, installée le samedi 6 avril 2013 pour l'occasion sur le site de Météo France.

Les conférences

Lig'Air a participé à plusieurs conférences pendant le mois de juin 2013 :

- Tours : Lig'Air a présenté ses activités, notamment en air intérieur, dans le cadre d'une conférence organisée par Clim Touraine le 25 juin 2013 au Centre de conférences Vinci.
- Toulouse : Lig'Air a présenté les résultats issus de sa base de données pesticides à l'assemblée générale d'ORAMIP (AASQA Midi-Pyrénées) le 26 juin 2013.
- Blois : Lig'Air a présenté le bilan des activités 2012 dans l'agglomération de Blois à la commission du Développement Durable-Déplacements-Environnement d'Agglopolys, le 27 juin 2013.